



# Carghese

— CASA CUMUNA —

## PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 01.07.2022

heure : 14h00

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle PERONI ; Sandrine CINOTTI ; Alexia ZANETTACCI ; Pierre-Jean MIGEVANT donne procuration à Jérôme ALESSANDRI.

Secrétaire de séance : Lucie FRIMIGACCI.

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents (quorum de droit commun). Cependant, des dispositions transitoires, liées à la crise sanitaire, ont fixé le quorum au tiers des membres présents. En l'espèce, six élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2022/53 Nouvelles indemnités kilométriques : adoptée.
- Délibération n°2022/54 Modification du règlement du service de l'eau et de l'assainissement : adoptée (rapport présenté : projet de nouveau règlement du service).
- Délibération n°2022/55 Décision modificative n°3 budget M14 somme à verser suite à un jugement : adoptée (feuillet annexe : détail de la décision modificative).
- Délibération n°2022/56 Plan de financement réhabilitation centre culturel : adoptée.
- Délibération n°2022/57 Création emploi centre culturel : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ou représentés (cf. supra) ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de chacune des délibérations.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Emmanuelle PERONI rappelle que le 02.06.2022 à 18 heures, un concert des enfants de l'école de musique et de chant proposé par le Spaziu Culturale Natale Rochiccioli aura lieu. Elle indique que les oliviers de la placette de la Radica sont malades. Monsieur le Maire répond que le DRAAF en est informée et se rendra tout prochainement sur place.

Jérôme ALESSANDRI demande l'identité de la personne qui nettoie les plages. Monsieur le Maire lui répond qu'il s'agit de Tarek KLAI. Jérôme ALESSANDRI énonce que la mairie a fait aménager une nouvelle « planche » pour la création de sépultures.

Lucie FRIMIGACCI souligne que des pierres sont descellées au monument aux morts et qu'il faut les renforcer.

#### Signatures

Le Maire,  
François GARIDACCI

Le/la secrétaire de séance

